



Peyrolles-en-Cévennes

Lettre d'information 237

mai 2026

Conseil municipal du 28 avril 2026

Présents : François Abbou, Bernard Bordarier, Florence Dao, Pierre Deleuze,
Pierre Hénon, Noémie Machefer ;
Pouvoir de Anne Maurin à Pierre Hénon .

Secrétaire de séance : Bernard Bordarier.

La séance est ouverte à 14h00.

Le compte-rendu de la séance du conseil municipal du 10 avril 2026 est approuvé à l'unanimité.

1. Budget primitif de la commune 2026

Le maire présente, à l'approbation du conseil municipal, le projet de budget primitif 2026 qui s'équilibre comme suit :

- En fonctionnement : dépenses = recettes = 193 717,92 €
- En investissement : dépenses = recettes = 237 570,16 €

Après s'être fait expliquer par le détail les dépenses prévues et les recettes attendues, les projets à réaliser avec les subventions qui s'y rapportent, le Conseil Municipal décide de voter le budget primitif 2026 de la commune, équilibré comme ci-dessus.

Accord unanime du conseil

2. Budget primitif annexe EAU CCCAC 2026

Le maire présente à l'approbation du conseil municipal, le projet de budget annexe de l'eau 2026 dont le montant nous est remboursé par la Communauté de

communes Causses Aigoual Cévennes (CCCAC) :

Le budget s'équilibre comme suit :

- En fonctionnement : dépenses = recettes = 9 460,20 €

Après s'être fait expliquer par le détail les dépenses prévues et les recettes attendues, le Conseil Municipal décide de voter le budget annexe de l'eau 2026 2026, équilibré comme ci-dessus.

Accord du conseil par 4 voix pour et 3 abstentions

Le détail des budgets sera disponible sur le site de la commune, rubrique documents, dès qu'ils auront été validés.

3. Désignation des électeurs pour le collège 3 du Comité syndical du Syndicat mixte Numérian

Notre commune est adhérente au Syndicat mixte Numerian qui lui assure des services numériques (site web, messagerie). A ce titre nous devons désigner un électeur pour participer au collège électoral chargé d'élire les 4 délégués du collège 3 (communes adhérentes de moins de 5000 habitants) dont nous faisons partie.

Le Conseil municipal désigne :

- M. Pierre Hénon en qualité d'électeur titulaire pour représenter la commune de Peyrolles-en-Cévennes au collège électoral du collège 3.
- Mme Noémie Machefer en qualité d'électrice suppléante pour représenter la commune de Peyrolles-en-Cévennes au collège électoral du collège 3.

Accord unanime du conseil

4. Additif à la délibération de cession d'une portion du chemin rural désaffecté de l'Abel au profit de la SCI Finiels

Suite aux observations reçues sur ce dossier nous devons arrêter la procédure d'enquête publique et la relancer avec un commissaire enquêteur inscrit sur la liste départementale du Gard ou d'un département limitrophe.

Le conseil municipal décide de relancer l'enquête publique sur la parcelle délimitée A609 avec un commissaire enquêteur du département voisin de la Lozère et autorise le maire à signer tout document relatif à ce dossier y compris l'arrêté d'arrêt de la procédure d'enquête publique en cours et un arrêté de reprise de l'enquête publique en juin.

Accord unanime du conseil

Informations

Nouveaux jours d'ouverture du secrétariat

Désormais le secrétariat de mairie est ouvert
les mardi et jeudi

(au lieu des mardi et vendredi)

L'Annuaire des Collectivités

Il fournit pour toutes les communes de France une page web contenant les informations municipales et administratives essentielles.

C'est un site officiel, gratuit, sécurisé et qui cherche à contrer les sites parasites proposant des services additionnels payants.

Nous sommes ravis de vous annoncer que Peyrolles-en-Cévennes fait désormais partie de l'Annuaire des Collectivités.

Retrouvez toutes les informations essentielles sur notre commune depuis le service Annuaire des Collectivités de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) !

<https://collectivite.fr/peyrolles-en-cevennes-30124>



Suivez l'actualité
de la **commune**

L'APPLI 100%
GRATUITE
SANS INSCRIPTION
SANS PUBLICITÉ



Vous recevez ce message car vous êtes inscrit sur la liste de diffusion
de la mairie de Peyrolles-en-Cévennes.

Vous pouvez faire cesser ces envois en cliquant sur le lien ci-dessous ou en contactant la mairie.

Mairie de Peyrolles-en-Cévennes
400 route du Serre, 30124 PEYROLLES-en-CEVENNES
www.peyrolles-en-cevennes.fr
mairie@peyrolles-en-cevennes.fr
04 66 85 13 01